



## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### DELUBAC PATRIMOINE (FR0007027131)

Cet OPCVM est géré par la Société de gestion DELUBAC ASSET MANAGEMENT, filiale de la Banque Delubac & Cie.

## Objectifs et politique d'investissement

**Objectifs :** Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire et à travers une politique active d'allocations d'actifs et de sélection d'OPC, l'objectif est de rechercher une performance supérieure à celle mesurée par l'indice composite : 20% du MSCI AC World Index en euro (calculé dividendes réinvestis) + 80% de l'indice Ester capitalisé sur la durée de placement recommandée de 3 ans.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion étant discrétionnaire, la performance du fonds pourra s'écarter de celle de cet indice composite.

**Politique d'investissement :** Le Fonds a une stratégie de constitution via des OPC uniquement, d'un portefeuille à dominante taux (obligataire et monétaire), c.à.d. exposé entre 40% et 100% en produits obligataires et monétaires, et jusqu'à 35% maximum en actions.

Les produits obligataires et monétaires détenus indirectement via des OPC sont issus aussi bien d'émissions privées que publiques, la répartition dette privée / dette publique n'étant pas déterminée à l'avance et s'effectuant en fonction des opportunités de marché. Les produits de taux détenus indirectement via des OPC seront investis dans des OPC ayant une exposition moyenne sous-jacente Investment Grade (c.à.d. dont la moyenne des actifs sous-jacents est de notation par les agences Standard & Poor's et agences de notation équivalentes au moins égale à BBB-), le gérant se réservant la faculté d'intervenir jusqu'à 25 % maximum de l'actif net dans des OPC ayant une exposition moyenne sous-jacente High Yield (c.à.d. dont la moyenne des actifs sous-jacents est de notation par les agences Standard & Poor's et agences de notation équivalentes inférieure à BBB-).

Cette poche taux sera gérée à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité taux comprise entre -10 et +10.

Les actions détenues indirectement via des OPC seront de toutes tailles de capitalisations boursières (petites et moyennes capitalisations boursières incluses) et de tous secteurs confondus.

L'univers d'exposition s'étend sur toutes les zones géographiques (pays émergents inclus) ; la part maximum de l'actif exposée au risque de change étant de 100 % de l'actif.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, négociés sur des marchés réglementés et organisés, de la zone euro et internationaux dans un but de couverture sur les risques actions, taux, crédit et de change dans la limite d'une fois l'actif.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de Durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice « MSCI World AC World » n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales. Il n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le fonds.

Les demandes de souscriptions et rachats exprimés en montant ou en centièmes de part sont centralisées par CACEIS BANK chaque jour ouvré jusqu'à 12h00 et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative soit à cours inconnu (calendrier officiel Euronext).

#### Affectation des sommes distribuables :

Les revenus attribuables à cette classe de parts sont réinvestis (capitalisés).

**Recommandation :** Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 années.

## Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← Risque plus élevé  
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé



#### Que représente cet indicateur synthétique ?

- L'indicateur de risque de niveau 4 reflète l'exposition diversifiée du Fonds, avec une prédominance sur les marchés internationaux, des marchés obligataires par rapport aux marchés actions.
- Cet indicateur de risque a été déterminé sur base de la performance historique des 5 dernières années et ne saurait être considéré comme un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds.

- Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.
- La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

#### Quels risques ne sont pas inclus dans cet indicateur synthétique ?

- **Risque de crédit :** il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi l'OPCVM peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.

# Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	<b>2,50 %</b>
<b>Frais de sortie</b>	<b>0,00 %</b>
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
<b>Frais courants</b>	<b>2,10%</b>
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b>	Lorsque la performance du fonds est positive : 15 % TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et celle de l'indicateur composite.

La cristallisation des commissions de surperformance est effectuée annuellement, le dernier jour de bourse de l'exercice comptable. Il est précisé que toute sous-performance du fonds par rapport à son indicateur de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, la durée de la période de référence pour l'observation de la performance est fixée à 5 ans.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

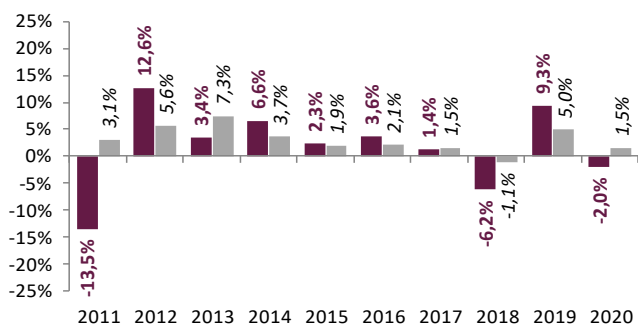
Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans le Fonds. Les frais courants se rapportent aux frais d'une année entière et ont été calculés au 31.12.2020. Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

La commission de performance facturée au Fonds s'est élevée à 0,03% de l'actif net au cours de l'exercice passé.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « frais et commission » du prospectus de ce Fonds, disponible sur le site internet : [www.delubac-am.fr](http://www.delubac-am.fr).

## Performances passées



■ Delubac Patrimoine

■ Jusqu'au 24.05.2013 : 50% MSCI World en € (hors dividendes) + 50% JP Morgan Global Traded en € (coupons réinvestis) / depuis le 24.05.2013 : 20% MSCI AC World en € (dividendes réinvestis) + 80% Eonia Capitalisé.

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Tous les coûts et commissions ont été pris en compte à l'exclusion des frais d'entrée et de sortie.

La performance passée a été calculée en EUR.

L'OPCVM a été lancé le 16 octobre 1998.

Le Fonds a changé d'objectif de gestion, de politique d'investissement et de libellé le 24 mai 2013.

Le taux de référence Eonia a cessé d'être publié le 3 janvier 2022. Il est remplacé par l'ESTER (Euro Short-Term Rate). L'indicateur de référence du fonds devient à cette date : 20% MSCI AC World Index + 80% Ester capitalisé.

*Les performances affichées antérieures au 24 mai 2013 ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. .*

## Informations pratiques

**Nom du dépositaire :** CACEIS BANK.

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur le Fonds :**

Le prospectus ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de DELUBAC ASSET MANAGEMENT, 10 rue Roquépine - 75008 Paris.

**Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative :**

La valeur liquidative par part est disponible quotidiennement auprès de la Société de gestion.

**Informations spécifiques :**

Le fonds Delubac Patrimoine est composé d'une classe de parts.

**Responsabilité :**

La responsabilité de DELUBAC ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui

seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

**Fiscalité :**

Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

**Politique de rémunérations :**

Les détails de la politique de rémunération de la Société de gestion sont disponibles sur son site internet <https://www.delubac-am.fr> ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

DELUBAC ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseurs ici fournies sont exactes et à jour au 17 janvier 2022.